



Resiliation formation à distance

Par **Piflette**, le **05/05/2017** à **21:46**

Bonjour,

Inscrite depuis juillet 2015 à une formation à distance en compta avec EFC école française de comptabilité, je ne peux à ce jour continuer cette formation. Je leur ai envoyé un courrier en recommandé AR avec attestation de mon médecin traitant attestant que je ne pouvais poursuivre cette formation. Mais ils m'ont répondu en courrier normal que ma demande ne pouvait être acceptée.

J'ai de plus suspendu le prélèvement...

Que faire?

Merci à ceux qui prendront le temps de m'aider

Par **morobar**, le **06/05/2017** à **09:17**

Bonjour,

[citation]Que faire?[/citation]

Lire les 10000 sujets ouverts sur exactement le même problème.